

205	UTBM Service communication	l'Est Républicain	21 novembre 2016
		Montbéliard	faits divers - alcoolémie - Montbéliard

Le conducteur ivre fonce dans le rond-point et dégrade le décor de Noël

Ivresse et conséquences, dans la nuit de samedi et dimanche. Un automobiliste s'est endormi au volant, un homme a voulu s'incruster au gala des ingénieurs et un Anglais a refusé de payer son taxi.

Un cheval perd sa queue, l'autre sa patte

Ce monsieur rentrait chez lui après une soirée à l'Axone où se tenait, samedi, le gala de prestige des ingénieurs de l'UTBM. « J'ai bu cinq ou six coupes de champagne », admet le quinquagénaire. Le retour a été rocambolesque. Vers 2 h 45, l'automobiliste a raté le rond-point d'Hélvétie.

nfin raté, il l'a pris tout droit.

« Je me suis endormi », explique l'automobiliste contrit. La voiture a percuté le décor de Noël (qui venait d'être installé), arraché la queue d'un petit cheval en polyester et brisé la patte d'un autre. Le véhicule a ensuite heurté un rocher. Indemne, l'homme au volant, qui présentait des signes d'ivresse, a été placé en garde à vue. Résultat de l'éthylomètre : 1,70 g d'alcool dans le sang. N'étant absolument pas connu de la justice, il s'en tire avec - en plus de la gueule de bois - une convocation pour une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC).

Il enjambe une barrière pour être de la fête

Soirée toujours trop arrosée pour un Belfortain de 29 ans. À 1 h 15, le



À peine installé, le décor de Noël est abîmé. Dans la nuit de samedi à dimanche, un automobiliste a traversé le rond-point. Photo Lionel VADAM

jeune homme a tenté de s'inviter au gala de prestige des ingénieurs. Et comme l'alcool lui a donné des ailes, il a escaladé la barrière d'entrée de l'Axone. Le responsable de la salle a aussitôt alerté les policiers. Constatant que le Franc-Comtois était bien éméché, celui-ci refusant de donner son identité, ils l'ont ramené au poste. Le Belfortain est reparti du poste avec une contravention.

Le taxi était trop cher...

À 23 h 50, samedi, les policiers reçoivent l'appel d'un chauffeur de taxi. Ce dernier leur signale un différend avec un client, rue Clemenceau. Les fonctionnaires se transportent sur les lieux. « C'est trop cher, je refuse de payer », leur indique le client mécontent, un SDF anglais de 32 ans, complètement saoul. Le trentenaire a cuvé son vin au commissariat. Il devra lui aussi s'acquitter d'une amende.

Aude LAMBERT

1,70

le taux d'alcool, en grammes, relevé lors du contrôle (éthylomètre) sur le conducteur qui a traversé le rond-point.